

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick GILLES, Maire.

**Présents** : Mrs GILLES Pierrick, LE GOFF Franck, PELLETIER Michel,  
Mmes GIRARD-PERRIER Emmanuelle, LATAPY-PUVILLAND Emmeline, VERGER-MULLER Laurie

**Absents excusés** : Mme BARBULÉE-COQUELIN Maryline, Mr LESUEUR Philippe,

**Pouvoir** : Mr LESUEUR Philippe à Mr GILLES Pierrick,

Nombre de présents au conseil municipal : 6

Nombre en exercice : 8

Nombre ayant pris part aux délibérations : 7

Madame GIRARD-PERRIER Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.

## Ordre du Jour :

- Devis remplissage citerne incendie- Le Petit Mesnil
- Travaux SIEGE 27 – Tranche 2 Caillouet
- Indemnités agent recenseur
- Divers :
  - Vœux 2025
  - Repas des aînés 2025

### • Devis remplissage citerne incendie – Le Petit Mesnil

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier Conseil Municipal, le devis de l'entreprise E.S.A evolutions pour un montant 14 171,00 € HT concernant l'acquisition d'une citerne comprenant la prestation de terrassement et d'installation d'une clôture et portillon a été retenu.

Après s'être renseigné, Monsieur le Maire informe les élus qu'il convient plutôt de faire remplir la citerne que d'installer un branchement en eau. Il propose le devis établi par l'entreprise E.S.A evolutions. Ce dernier s'élève à 2 040,00 € HT.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de retenir le devis de l'entreprise E.S.A evolutions pour un montant 2 040,00 € HT,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis,

**Autorise** à faire les demandes de subventions auprès des instances administratives et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

### • Travaux SIEGE 27 – Tranche 2 Caillouet

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre la suite des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications à Caillouet.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement: **40 417.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **27 083.00 €**

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, à l'unanimité :

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,

**Autorise** l'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2025, au compte 204182 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 615232 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

- **Indemnités agent recenseur**

Monsieur le Maire rappelle le recensement population aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Monsieur le Maire propose au conseil de fixer le salaire de l'agent recenseur, sachant que la dotation versée par l'Etat à la commune n'a pas encore communiqué. Il précise que lors du dernier recensement, la dotation, qui avait été attribuée, était de 440,00 €.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré :

**Décide** de nommer agent recenseur Madame LE GOFF Céline pour la période du 16 janvier au 15 février 2025,

**Décide** de rémunérer Madame LE GOFF à hauteur 1 300,00 € net.

Cette somme sera versée en mars 2025, à la fin de recensement.

- **Divers**

- Vœux 2025 : Monsieur le Maire demande qui sera présent à la cérémonie des vœux du Maire le samedi 11 janvier 2025. Madame VERGER-MULLER Laurie, Messieurs LE GOFF Franck et PELLETIER Michel précisent qu'ils seront présents.

- Repas des aînés 2025 : Monsieur le Maire demande qui sera présent également au repas des aînés le dimanche 19 janvier 2025. Madame VERGER-MULLER Laurie et Monsieur LE GOFF Franck précisent qu'ils seront présents.

**Levée de séance à 19h19**